

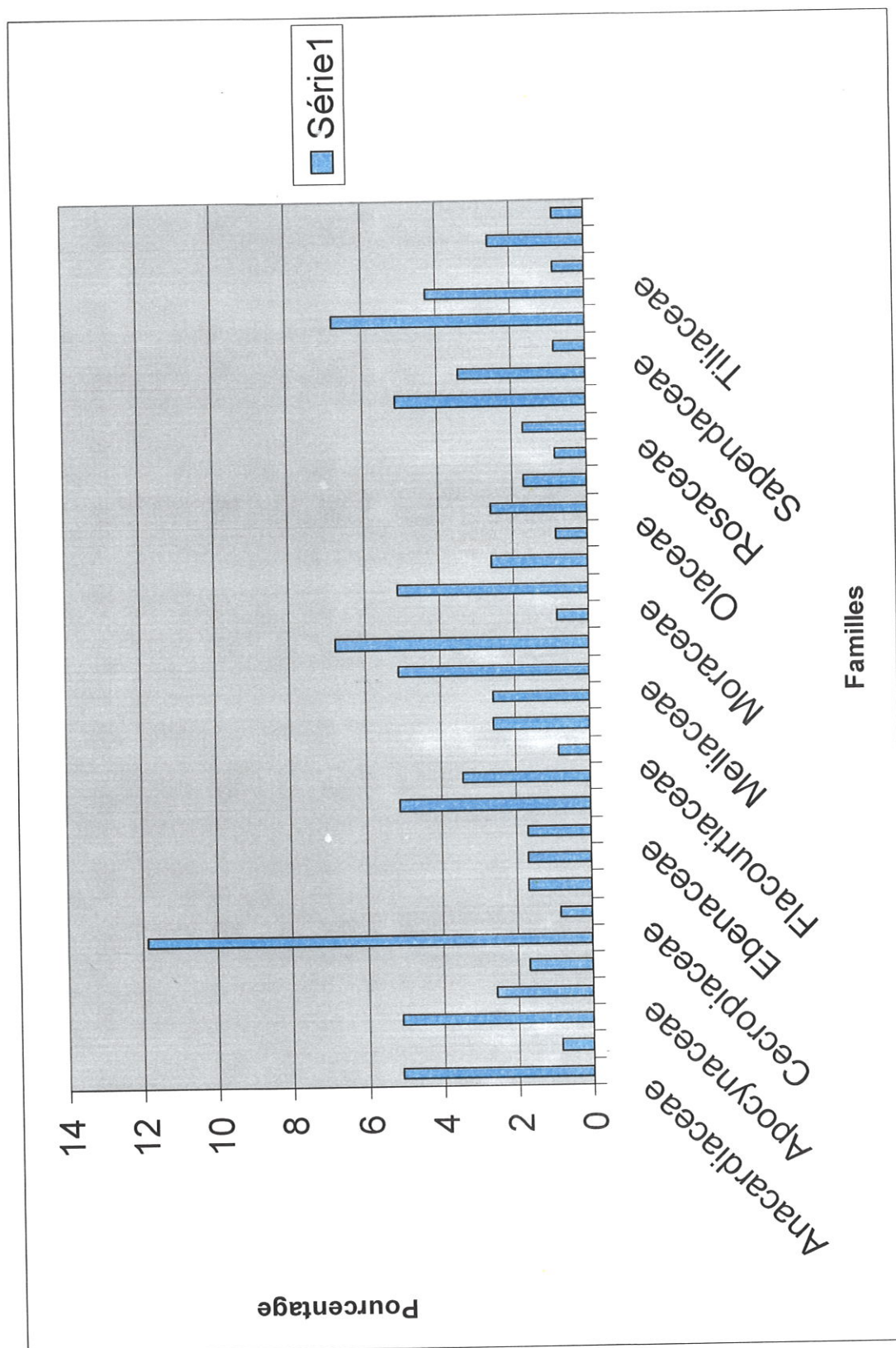


Fig 2 .Densité relative des Familles
Le graphique montre encore les Familles rencontrées dans la Réserve (abscisse) et leur densité relative respective (ordonnée).

Tableau 5 : Diversité spécifique des espèces végétales

ESPECE	NOMBRE
<i>Acioa dewevrei</i>	1
<i>Aidia ochroleuca</i>	2
<i>Albizzia adianthifolia</i>	1
<i>Albizzia Coriaria</i>	1
<i>Albizzia lebbeck</i>	1
<i>Amphimas ferruginea</i>	1
<i>Anthonotha pynaertii</i>	1
<i>Antiaris welwitschii</i>	2
<i>Brenania brieyi</i>	1
<i>Carapa procera</i>	1
<i>Celtis durandii</i>	2
<i>Coelocaryon botryoides</i>	4
<i>Cola bruneli</i>	3
<i>cola griseiflora</i>	8
<i>Cynometra lujae</i>	4
<i>Dacryodes buettneri</i>	2
<i>Dialium carbisieri</i>	4
<i>Dialium gonsweileri</i>	5
<i>Diospyros sp</i>	6
<i>Diospyros mannii</i>	3
<i>Fagara gillettii</i>	1
<i>Garcinia epunctata</i>	2
<i>Garcinia kola</i>	1
<i>Gilbertiodendron dewevrei</i>	1
<i>Gilbertiodendron kisantuense</i>	1
<i>Hunteria sp</i>	1
<i>Hyledendron gabunense</i>	3
<i>Irvingia grandifolia</i>	1
<i>Irvingia wombulu</i>	2
<i>Julbernardia seretti</i>	5
<i>Lannea welwitschii</i>	1
<i>Malacantha superba</i>	2
<i>Manilkara castelsii</i>	1
<i>Millettia drantica</i>	3
<i>Monodora angolensis</i>	2
<i>Monopetalanthus microphyllus</i>	1
<i>Musanga cecropioides</i>	1
<i>Myrianthus arboreus</i>	2
<i>Nauclea didenichii</i>	1
<i>Nesogordonia leplaei</i>	2
<i>Neutonia leucocarpa</i>	1
<i>Parinteri glabra</i>	1
<i>Pentaclethra eetveldeana</i>	2
<i>Pentaclethra macrophylla</i>	4
<i>Petersianthus macrocarpoides</i>	1
<i>picralima nitida</i>	2
<i>Piptadeniastrum africanum</i>	1
<i>Polyalthia swaveolens</i>	4

	4
<i>Prioria balsamifera</i>	2
<i>Prioria oxyphylla</i>	1
<i>Pseudospondias longifolia</i>	1
<i>Pterocarpus tinctorius</i>	6
<i>Ricinodendron heudelottii</i>	1
<i>Sorindeia gillettii</i>	2
<i>Sorindeia mayombensis</i>	5
<i>Staudtia stipitata</i>	4
<i>Strombosia glancescens</i>	1
<i>Tessmannia Africana</i>	2
<i>Treculia brieyi</i>	1
<i>Trichilia heudelottii</i>	1
<i>Tricoscypha acuminata</i>	1
<i>Vitex madiensis</i>	1
<i>Wapaca guinensis</i>	

Tableau 6 : Répartition des essences forestières observées dans les biotopes de la Réserve de Biosphère de Luki

Partie Est De la limite Est à l'Ouest 0 – 2000 m	Partie Centrale 2000 m – 4000 m	Partie Ouest 4000 m – 6000 m
Forêt secondaire sur sols sablo-argileux <i>Diospyros carbiesieri</i> <i>Ricinodendron heudelottii</i> <i>Trichilia heudelottii</i>	Forêt primaire à <i>Gilbetiodendron dewevrei</i> <i>Diospyros sp.</i> <i>Julbernardia serettii</i> <i>Fagara gillettii</i> <i>Poyalethia swaveolens</i> <i>Prioria oxyphylla</i> <i>Gilbetiodendron dewevrei</i> <i>Pentaclethra eetveldeana</i> <i>Staudtia stipitata</i> <i>Coelocaryon botryoides</i> <i>Milletia drantica</i> <i>Myrianthus arboreus</i>	Forêt primaire <i>Strombosia glancescens</i> <i>Celtis durandii</i> <i>Anthothona pynaerti</i> <i>Picralima nitida</i> <i>Cola griseiflora</i> <i>Garcinia epunctata</i> <i>Dactryodes buettneri</i> <i>Dialum carbisieri</i> <i>Myrianthus arboreus</i> <i>Aidia ochroleuca</i> <i>Polyalthia swaveolens</i> <i>Prioria balsamifera</i> <i>Ricodendron heudelotte</i> <i>Diospyros sp.</i> <i>Brenania brieyi</i> <i>Piptadeniastrum africanus</i> <i>Pentaclethra macrophylla</i> <i>Staudtia stipitata</i> <i>Hylodendron gabunense</i> <i>Gilbetrodendron kisantuense</i> <i>Coelocaryon botryoides</i> <i>Cola bruneli</i> <i>Mondora isolona</i> <i>Malacantha superba</i> <i>Dirunia isolona</i> <i>Parinteri glabra</i> <i>Carapa procera</i> <i>Antiaris welwitschii</i> <i>Veutonia leucocarpa</i> <i>Milletia drantica</i>
Forêt primaire sur plateau <i>Diospyros sp.</i> <i>Dialum carbisieri</i> <i>Tessmania africana</i> <i>Pentaclethra macrophylla</i>	Forêt primaire hétérogène <i>Diospyros sp.</i> <i>Strombosia glancescens</i> <i>Cynometra lujae</i> <i>Hunteria sp.</i> <i>Cola bruneli</i> <i>Treculia brieyi</i> <i>Polyalthia swaveolens</i>	
Forêt primaire sur roches <i>Cola griseiflora</i> <i>Sorindeia gillettii</i> <i>Julbernardia seretti</i> <i>Treculia brieyi</i> <i>Cynometra lujae</i> <i>Prioria oxyphylla</i>	Forêt primaire <i>Diospyros sp.</i> <i>Julbernardia sertii</i> <i>Cola griseiflora</i> <i>Nesogordonia leplaei</i> <i>Pentaclethra eetveldeana</i> <i>Cynometra lujae</i> <i>Dialum carbisieri</i> <i>Hylodendron gabunense</i> <i>Prioria oxyphylla</i> <i>Tricoscypha acuminata</i> <i>Malkara castelsii</i> <i>Wapaca guinensis</i> <i>Irvingia grandiflora</i>	
Forêt primaire sur sommet de colline <i>Milletia drantica</i> <i>Dialum carbisieri</i> <i>Malacantha superba</i> <i>Cola griseiflora</i>		
Forêt primaire sur pente humide <i>Irvingia wombulu</i> <i>Navelea didenichii</i> <i>Strombosia glancescens</i> <i>Coelocaryon botryoides</i> <i>Aidia ochroleuca</i> <i>Garwunia kola</i> <i>Actoa dewevrei</i>		
Forêt primaire sur pente légère <i>Dialum carbisieri</i> <i>Cola griseiflora</i> <i>Picralima nitida</i> <i>Staudtia stipitata</i> <i>Treculia brieyi</i> <i>Garcinia epunctata</i>		

* Il s'agit de la limite Est de la Zone Centrale

7.2. Résultats d'inventaire faunique

L'analyse des données d'inventaire faunique mené dans la Réserve de Biosphère de Luki nous a permis d'obtenir les résultats suivants :

Composition faunique

23 espèces animales dont 17 pour les mammifères et 6 pour les oiseaux ont été recensées selon leurs familles respectives (Tableau 7).

Estimation de l'abondance relative des espèces dans la Réserve

Les indices kilométriques d'abondance tels que calculés montrent l'abondance relative des espèces dans la Réserve de Biosphère de Luki. Celle-ci abrite actuellement beaucoup d'espèces animales dont notamment les mammifères. Cette faune fait de la Réserve de Biosphère de Luki un patrimoine naturel de grande importance biologique.

Les différents groupes zoologiques sont encore présents et la présence de grands herbivores, carnivores, rongeurs, primates dont le chimpanzé, et de quelques oiseaux, etc constituent des atouts remarquables en ce qui concerne la valeur de la Réserve de Luki du point de vue local, national, régional et international. Les résultats des travaux montrent que la forêt de Luki abrite également certains animaux totalement protégés de la République Démocratique du Congo dont le chimpanzé, pour lequel nous avons observé des nids et traces fraîches sur les layons et entendu des cris pendant le comptage, le Balago, les Calao, les pangolins et autres qui sont protégés dans les forêts du Bassin du Congo (Loi sur la chasse, Loi relative à la Conservation de la Nature, Conventions relatives à la Conservation des Ressources Naturelles comme pour celles de Londres, CITES, Diversité Biologique).

Tableau 7 : Résultats d'inventaire faunique dans la zone centrale de la réserve de biosphère de Luki.

FAMILLE	ESPECE	Nombre d'observation par espèce			IKA
		ML5	ML6	TOTAL	
BOVIDAE	<i>Cephalophus dorsalis</i>	72	62	134	11,166
	<i>Cephalophus grimmia</i>	3	0	3	0,95
	<i>Cephalophus monticola</i>	10	12	22	1,833
	<i>Cephalophus nigrifrons</i>	2	1	3	0,25
	<i>Tragelatus scriptus</i>	0	1	1	0,083
SCIURIDAE	<i>Funisciurus pyrrhopus leonis</i>	6	2	8	0,667
	<i>Protoxerus stangeri</i>	0	2	2	0,167
HYSTRICIDAE	<i>Atherurus africanus</i>	42	22	64	5,333
CRICETIDAE	<i>Cricetomys emini</i>	7	11	18	1,5
PROCAVIDAE	<i>Dendrohynax arboeus</i>	1	0	1	0,083
PHYRYONOMIDAE	<i>Prionomys swinderianus</i>	0	0	0	0
VIVERRIDAE	<i>Herpestes naso</i>	1	0	1	0,083
	<i>Viverra civetta</i>	3	2	5	0,417
MANIDAE	<i>Manis tetradactyla</i>	0	3	3	0,25
LORISIDAE	<i>Galago senegalensis</i>	1	0	0	0,083
	<i>Perodictus potto</i>	0	1	1	0,083
PONGIDAE	<i>Pan Troglodytes verus</i>	3	1	4	0,333
MUSOPHAGIDAE	<i>Corythacola cristata</i>	7	6	13	1,083

	<i>Touraco macrorhynchus</i>	2	2	4	0,333
BUCEROTIDAE	<i>Ceratogymna atrata</i>	2	2	4	0,333
PHASIANIDAE	<i>Coturnix chinensis</i>	1	8	9	0,75
COLUMBIDAE	<i>Treron australis</i>	1	3	4	0,333
ACCIPITRIDAE	<i>Haeliaetus vocifer</i>	0	1	1	0,083
TOTAL		164	142	306	25,5

Tableau 8 : Résultats d'inventaire faunique dans le Triangle de forêt de la réserve de biosphère de Luki.

FAMILLE	ESPECE	Nombre d'observations par vespèce	IKA
BOVIDAE	<i>Cephalophus dorsalis</i>	9	4,5
	<i>Cephalophus grimmia</i>	0	0
	<i>Cephalophus monticola</i>	1	0,5
	<i>Cephalophus nigrifrons</i>		0,5
	<i>Tragelatus scriptus</i>	3	1,5
SCIURIDE	<i>Funisciurus pyrrhopus leonis</i>	1	0,5
	<i>Protoxerus stangeri</i>	0	0
HYSTRICIDAE	<i>Atherurus africanus</i>	0	0
CRICETIDAE	<i>Cricetomys emenii</i>	3	1,5
PROCAVIDAE	<i>Dendrohyrax arboreus</i>	0	0
VIVERRIDAE	<i>Hepestes naso</i>	0	0
	<i>Viverra civetta</i>	1	0,5
MANIDAE	<i>Manis tetradactyla</i>	0	0
LORISIDAE	<i>Galago senegalensis</i>	0	0
	<i>Perodictus potto</i>	0	0
PONGIDAE	<i>Pan troglodytes verus</i>	0	0
MUSOPHAGIDAE	<i>Corythacola cristata</i>	0	0
	<i>Touraco macrorhynchus</i>	0	0
BUCEROTIDAE	<i>Ceratogymna atrata</i>	0	0
PHASIANIDAE	<i>Coturnix chinensis</i>	0	0
COLUMBIDAE	<i>Treron australis</i>	0	0
ACCIPITRIDAE	<i>Haeliaetus vocifer</i>	0	0
TOTAL		20	10

Répartition des animaux observés dans les biotopes

Les résultats relatifs à la fréquentation des biotopes par les différentes espèces rencontrées sont donnés au tableau 9.



Tableau 9 : Répartition des animaux observés dans les biotopes de la réserve de biosphère de Luki
A. Zone centrale

Espèce	Biotopes fréquentés							
	Forêt primaire	Forêt secondaire	Jachère	Marecages	Bords des rivières	Vallées humides	Pentes des collines	Plateau
I. Mammifères								
<i>Cephalophus dorsalis</i>	X		X	X	X	X	X	
<i>Cephalophus grimmia</i>	X							
<i>Cephalophus moiccola</i>	X							
<i>Cephalophus nigrifrons</i>	X							
<i>Tragelatus scriptus</i>	X						X	
<i>Funisciurus pyrrhopus leonis</i>	X		X			X	X	
<i>Protoxerus stangeri</i>	X						X	
<i>Atherurus africanus</i>	X		X		X			
<i>Cricetomys emini</i>	X					X	X	
<i>Dendrohyrax arboreus</i>	X							
<i>Trynomys swinderianus</i>	X							
<i>Herpestes naso</i>	X					X		
<i>Viverra civetta</i>	X		X			X	X	
<i>Manis tetradactyla</i>	X							
<i>Galago senegalensis</i>	X		X			X		
<i>Perodictus potto</i>	X							
<i>Pan Troglodytes verus</i>	X						X	
II. Oiseaux								
<i>Corythacola cristata</i>	X				X	X	X	
<i>Touraco macrorhynchus</i>	X					X	X	
<i>Ceratogymna atrata</i>	X						X	
<i>Coturnix chinensis</i>	X						X	
<i>Treron australis</i>	X						X	
<i>Haliaetus vocifer</i>	X				X	X		

B. Triangle de forêt

Espèce	Biotopes fréquentés							
	Forêt primaire	Forêt secondaire	Jachère	Marecages	Bords des rivières	Vallées humides	Pentes des collines	Plateau
Mammifères								
<i>Cephalophus dorsalis</i>		X	X				X	
<i>Tragelatus scriptus</i>			X				X	
<i>Cephalophus nigrifrons</i>							X	
<i>Cephalophus moticola</i>			X				X	
<i>Cricetomys eminii</i>		X	X				X	
<i>Viverra civetta</i>			X				X	
<i>Funisciurus pyrrhopus leonis</i>			X				X	
<i>Tryonomys swinderianus</i>		X	X				X	

Tableau 10 : Les espèces animales protégées et leur abondance dans la réserve de Biosphère de Luki

Classe	Noms vernaculaires	Nom commun	Nom scientifique	Commentaires
A	Kimpezi	Chimpanze à face claire	Pan troglodytes	Une dizaine dont 2 couples vivent dans la zone centrale derrière la roche de Ndiondio et un autre groupe de 6 individus parcourent le N-O de la RBL entre Kimbuya et Lusanga
A	Khumbi maza	Ptamogale	Potamogale-velox	Un peu rare mais un petit nombre existe encore dans la rivière Luki
A	Bonga	Tortues comestibles	Chelonia mydas	Encore abondantes
A	Khewa	Singe bleu	Cercopithecus mitis	Quelques individus existent encore entre le UB 10 de la RBL et le bloc 42 de l'Agriumbe
A	Phungu	Gorille de plaines occidentales	G.G. Gorilla	Très rare mais non disparus, parfois en migration dans les vallées de Kitula au bloc UB 6 de la BRL
A	Khaka-ziba	Pangolin géant	Manis ginganteea	Disparus il y a quelques décennies
B	Kahayi	Sitatunga guib d'eau	Tragelaphus scriptus	Très abondant au S-O et S-E de la RBL
B	Kipfutu	Hibou grand duc tachète	Bubo leucostictus	Très abondants partout dans réserve
B	Mbemba phembe	Aigle serpenteaire du congo	Dryotriorchis spectabilis	Très abondants
B	Ngondo (Khima)	Singe vert	Cholocebus aethipis	Quelques groupes de 4 à 5 individus existent encore presque dans la réserve
B	Divisi	Galago élégant	Euoticus elegantulus	Très abondants partout dans la réserve
B	Lumvinda	Galago demidoff	Galago demidovii	Dans la famille de galogideae, c'est l'espèce le plus peuplée de la RBL. Plusieurs milliers se trouvent dans la réserve
B	Kikhanda	Potto de Calabar	Perodicticus potto	Très abondants
B	Kinguedi	Perroquet à cou rouge	Poicephalus guilemi	Encore abondants mais subissent une forte exploitation par les habitants de la cité de lemba

B	Mboma	Python royal	Python regius	Très abondants dans les vallées des bassins versants de la Luki et la ntozi
B	Mbamba fufulu	Aigle ravisseur	Aquila rapax	Un bon nombre existe encore dans la réserve
B	Mvudi	Cephalophe geant	Cephalophus sylvicultor	Existent encore mais devenus rares
B	Khaka-Lukoto	Pangolin à longue queue	Manis tetradactyla	Très abondants
A	Khaka-muini	Petit pangolin à écailles tricuspidées	Manis tricuspis	Très abondants
B	Ngulu Nsitu	Potamochoere	Potamochoerus porcus	Existent encore. Il falloir encore, surtout dans la zone centrale
B	Dungi	Cephalophe à front noir	Cephalophus nigrifrons	Existe encore mais pas en grand nombre
B	Tsiesi (tsese)	Cephalophe bleu	Cephalophus monticola	Très abondantes
B	Khusu Fufulu	Perroquet gris	Psittacus erithacus	Très très abondantes

7.3. Résultats sur le Pistage

Le pistage effectué dans les Blocs UB3, UH48 et UB10 (Parc de la Nkula) a permis d'observer les espèces animales et végétales particulières reprises au tableau 9.

La faune est représentée par *Cephalophus dorsalis*, *Atherurus africanus*, *Cephalophus monticola* et *Cricetomys emini*. Mais, elle est rare dans ces zones suite aux activités anthropiques.

L'habitat est constitué de forêt secondaire avec une prédominance de *Caloncoba welwichi* dans le Bloc UH48. En plus, *Dacyodes buettneri* est également abondant et ses fruits sont consommés par les Bovidae. Le reste de la végétation couvrant le Bloc UH48 est une forêt primaire qui se localise essentiellement sur le plateau. Toutefois, la circulation humaine dans cette partie reste un grand facteur de dégradation de ce bloc. En effet outre les autres activités anarchiques relevées ailleurs, le Bloc UH48 est aussi convoité pour la recherche de l'or qui semble être présent.

Quant au Bloc UB3, bien que les caractéristiques floristiques et fauniques semblent généralement similaires, on remarque que la flore et la faune y sont extrêmement menacées par l'homme. En effet, ce Bloc qui est situé dans la Zone de Transition, aux environs immédiats de grands villages et axe routier principal Boma – Matadi – Kinshasa est surexploité par les agriculteurs, les scieurs de long, les chasseurs et ceux qui s'adonnent aux activités de carbonisation. L'impact de ces incursions anarchiques risque de peser lourdement sur le maintien de la biodiversité de la Réserve de Luki si des mesures appropriées de gestion durable des ressources naturelles ne sont pas prises à temps.

Nous avons constaté que l'espèce comme *Antrocarion nanani* entre autre est consommée par *Cephalophus dorsalis* dans ce bloc, ce qui appelle absolument des mesures efficaces et intégrées de gestion de la Réserve.

Au niveau du Bloc UB10 (Parc de la Nkula), nous avons constaté que cette zone est intacte. L'habitat est constitué d'une forêt primaire qui est très intéressante sur le plan bioclimatique, de la conservation de la biodiversité et de l'écotourisme, etc. Cette forêt abrite par exemple l'espèce *Ganoshyllum gygantis* qui est consommée par *Cephalophus dorsalis* et d'autres espèces de Bovidae présentes.

Comme nous l'avons aussi remarqué, le maintien de ces blocs est vital pour la survie des espèces. Cette dernière dépend de la bonne gestion des espèces clés de flore présentes préférées par les animaux observés.

Tableau 10 : Résultats du pistage des espèces végétales et animales particulières (espèces phares) dans les blocs UB3, UB10 et UB48

	UB3	UH48	UB10 Parc de la Nkula
ESPECES ANIMALES			
<i>Cephalophus dorsalis</i>	X	X	X
<i>Atherurus africanus</i>	X	X	
<i>Cephalophus monticola</i>			X
<i>Cricetomys emini</i>	X	X	
ESPECES VEGETALES	<i>Dactyodes</i>	<i>Caloncoba welwichi</i>	<i>Alamblacia florimbunda</i>
	<i>Carapa procera</i>	<i>Corinanta paniculata</i>	<i>Coelocaryon botrioides</i>
	<i>Stotia stiplitata</i>	<i>Aidia oroleuca</i>	<i>Carapa procera</i>
	<i>Cerocarion botrioides</i>	<i>Vylosia wilwerti</i>	<i>Anthandophragma utile</i>
	<i>Piptadeniastrum africanum</i>	<i>Gilbetiodendron kisantiense</i>	<i>Divinia isoloma</i>
		<i>Microdesmis puberula</i>	<i>Hylodendron gabonense</i>

		<i>Cola bruneli</i>	<i>Ganopyllum gigantea</i>
		<i>Amphacarpum titatum</i>	
		<i>Antrocarion nanum</i>	
		<i>Tetrochidium didimostemon</i>	
		<i>Palusota hirusuta</i>	
		<i>Dioscorea</i>	
		<i>Dactyodes buettneri</i>	

7.4. Résultats d'enquête sur les lieux de vente de gibiers

L'analyse des données d'enquêtes menées sur les lieux de vente de gibiers dans les villages de Monzi, Kiza, Mbondo, Kisavu, Kinkudu (Axe routier Manterne Kinza-Mvute) et de Mangala et Lemba (Axe routier, Mangala Lemba) révèle les caractéristiques saillantes suivantes :

- Les animaux de toute espèce, sexe et âge, sont librement et habituellement exposés à la vente aux différents points de vente ayant notamment fait l'objet de notre sondage réalisé du 16 au 18 janvier 2006 ;
- Les animaux sont vendus soit par les chasseurs ou soit encore le plus souvent par les revendeurs qui sont approvisionnés en forêt ou au village par les chasseurs eux-mêmes ;
- Les spécimens trouvés sur place sont des animaux entiers abattus dans la Réserve de Biosphère de Luki (Zone Centrale, Zone Tampon, Zone de Transition) et ses environs (au niveau de certains domaines appelés propriété communautaire des ayants droits).
- Les animaux sont vendus sur pied, par partie, frais ou boucanés, des prix moyens variables selon les espèces de petit ou grand gibier, mais aussi en fonction de l'origine et la qualité de la clientèle fréquentant les axes où sont les lieux de vente ;
- Les points de vente fonctionnent toute la journée et même dans la soirée ; mais les grands marchés locaux sont opérationnels le samedi de telle sorte qu'il y a un afflux de vendeurs et acheteurs des produits de chasse dans ces lieux de rassemblement populaires ;
- Les gibiers abattus observés sont des espèces de faune locales qui se retrouvent sur la liste des animaux qui ont été inventoriés dans cette étude ;
- Les animaux sont anarchiquement tirés à l'aide de fusils Calibre 12 de fabrication locale ou capturés par des pièges de divers types ;
- Une autre caractéristique intéressante est que les produits de chasse ne sont pas facilement accessibles pour les pauvres habitants en raison des prix élevés de vente pratiqués dans les points de vente et grands marchés de la place. A titre indicatif, un Céphalophe à bande dorsale noir (*Cephalophus dorsalis*) revient à 23.000 FC (vendu frais sur pied), tandis que sa cuisse, sa patte antérieure et sa tête coûtent respectivement 5.500 FC.
- Le marche du gibier est très prolifique dans la région, mais la pression de chasse accrue sur la Réserve de Biosphère de Luki constitue une grande menace sur les ressources biologiques. On constate manifestement la raréfaction de la faune notamment à Kinkudu, Monzi, Kiza, Mangala et Lemba. L'effort de chasse pour récolter certaines espèces comme le Céphalophe à front noir, le Céphalophe à bande dorsale noire et le Grand aulacode dans les environs de ces villages devient considérable.

D'après ces résultats, on constate encore une fois que la faune de la Réserve de Biosphère de Luki est riche, ce qui corrobore les acquis de l'inventaire faunique qui a été réalisé. On

constate que les chasseurs sont des agriculteurs locaux. Ils récoltent différentes espèces animales dans la Réserve et ses environs. La chasse est pratiquée au fusil et la capture d'animaux aux pièges. Elle est exercée anarchiquement par les hommes, en toutes saisons (saison de pluie et saison sèche). La zone Centrale de la Réserve, les Blocs UB3 et UB6 sont identifiés par les chasseurs eux-mêmes comme les endroits les plus riches en faune. Les clients sont des acheteurs occasionnels et itinérants qui proviennent de grands centres urbains de la Province du Bas-Congo et de Kinshasa. Les villageois locaux n'accèdent pas facilement aux gibiers vendus sur place compte tenu des prix de revient élevés auxquels ils sont écoulés sur les marchés. Les points de vente et ces marchés sont régulièrement approvisionnés en fonction du succès de la chasse.

L'âge des chasseurs actifs varie entre 17 ans à 60 ans. La quasi totalité des chasseurs est constituée de sans emploi. D'après les réponses enregistrées auprès d'eux, la chasse, à leur avis, n'est pas rentable. Ils la pratiquent faute de mieux et ils sont favorables au développement des alternatives à la chasse notamment l'élevage, la pisciculture, l'artisanat local et le commerce afin d'assurer leur bien-être et participer à la protection de la Réserve.

7.5. Résultats d'enquête sur la chasse dans la Réserve de Biosphère de Luki et ses environs

L'enquête organisée dans la Réserve de Biosphère de Luki et ses environs, basée sur l'utilisation d'un questionnaire général d'enquête, qui a été soumis aux Groupes cibles de chasseurs dans les villages étudiés a donné les résultats suivant le Tab. 10.

Tableau 10 : Résultats d'enquête sur la chasse auprès des chasseurs dans la Réserve de Biosphère de Luki et ses environs

Village	Animaux chassés	Animaux préférés	Provenance	Période favorable	Modes de chasse	Matériels utilisés	Endroits où il ya encore beaucoup d'animaux
MANGA LA	<i>Trionomys swinderianus</i> <i>Cricetomys emini</i> <i>Atherurus africanus</i> <i>Cephalophus dorsalis</i> <i>Cephalophus monticola</i>	<i>Trionomys swinderianus</i>	Réserve Limites et Proximité des champs	Saison de pluie	Chasse collective (groupe) Chasse individuelle	Fusil	Zone Centrale
LEMBA	<i>Atherurus africanus</i> <i>Mavis tetradactyla</i> <i>Cephalophus monticola</i> <i>Nandinia binotata</i> <i>Viverra civetta</i> <i>Kikhanda (?)</i> <i>Herpeste naso</i> <i>Trionomys swinderianus</i>	Tout animal rencontré de Tout âge et sexe (pas de chois)	Concessions AGRIFOR	Saison sèche	Chasse collective (Groupe) Chasse individuelle	Fusil	La Réserve
KIZA	<i>Cricetomys emini</i> <i>Cephalophus dorsalis</i> <i>Atherurus africanus</i> <i>Cephalophus nigrifrons</i> <i>Cephalophus monticola</i> <i>Nandinia binotata</i> <i>Trionomys swinderianus</i> <i>Cricetomys emini</i> <i>Manistetractyla</i> <i>Perodicticus potto</i>	<i>Cephalophus dorsalis</i> <i>Atherurus africanus</i> <i>Cephalophus monticola</i> <i>Cricetomys emini</i>	Zone Centrale	Saison de pluie et saison sèche	Chasse individuelle	Fusil Piège	Zone Centrale

KINKUDU	<i>Genetta tigrina</i>						
	<i>Trionomys swinderianus</i>	Tout animal rencontré	Propriété coutumière des ayants droits autour de la Réserve	Saison sèche	Chasse individuelle	Fusil	
	<i>Atherurus africanus</i>	de tout âge et sexe Singe (Makaku ou Ngando)					
MONZI	<i>Cephalophus dorsalis</i>	Tout animal rencontré	Bloc UB3	Saison de pluie	Chasse collective	Fusil	Bloc UB3
	<i>Cephalophus nigrifrons</i>	de tout âge et sexe	Bloc UB6	(piégeage)	Chasse individuelle	Piège	Bloc UB6
	<i>Atherurus africanus</i>			Saison sèche (Fusil)			
	<i>Viverra civetta</i>						
	<i>Herpestes naso</i>						
	<i>Cephalophus monticola</i>						
	<i>Kikhanda (?)</i>						
	<i>Dendrophyrax arboreus</i>						
	<i>Cricetomys emini</i>						
	<i>Trionomys swinderianus</i>						
KISAVU	<i>Cephalophus dorsalis</i>	<i>Cephalophus dorsalis</i>	Partout	Saison sèche	chasse collective	Fusil	Zone Centrale
	<i>Atherurus africanus</i>	<i>Atherurus africanus</i>			Chasse individuelle	Piège	
	<i>Dendrohyrax arboreus</i>	<i>Cricetomys emini</i>					
	<i>Cricetomys emini</i>	<i>Nandinia binotata</i>					
	<i>Funisciurus pyrhopus leonis</i>						
	<i>Trionomys swinderianus</i>						
	<i>Kikhanda (?)</i>						
	<i>Nandinia binotata</i>						
	<i>Cephalophus monticola</i>						
	<i>Tsingi (?)</i>						
	<i>Viverra civetta</i>						
	<i>Herpestes naso</i>						
MBOND O	<i>Atherurus africanus</i>	<i>Cephalophus dorsalis</i>	Réserve	Saison sèche	Chasse individuelle	Fusil	Zone Centrale
	<i>Cephalophus dorsalis</i>	<i>Atherurus africanus</i>				Piège	
	<i>Cephalophus monticola</i>	<i>Cephalophus monticola</i>					
	<i>Funiscipus pyrhopus leonis</i>	<i>Cricetomys emini</i>					
	<i>Cricetomys emini</i>						
	<i>Dendrohyrax arboreus</i>						
	<i>Kikhanda (?)</i>						
	<i>Nandinia binotata</i>						
	<i>Herpestes naso</i>						
	<i>Viverra civetta</i>						
	<i>Trionomys swinderianus</i>						

Tableau 11 : Liste des animaux de la RBL, observée et comparés à la liste des espèces présentes dans l'Ecorégion du Bassin du Congo (ATO 102 WWF)

Espèce	Nom commun	Nom vernaculaire	N° de référence sur la liste de l'Ecorégion	Observation
I. Mammifères				
<i>Cephalophus dorsalis</i>	Céphalophe à bande dorsae noire	Nsuma	157	
<i>Cephalophus nigrifrons</i>	Céphalophe à front noir	Duangi	169	
<i>Tragelatus scriptus</i>	Guib harnaché	Kyahi	812	
<i>Funisciurus pyrrhopus leonis</i>	Ecureuil à pattes rousses	Nkaka	323	
<i>Atherurus africanus</i>	Athérure africain	Ngumba	78	
<i>Protoxerus stangeri</i>	Grand ecreuil de stanger	Lubuku	724	
<i>Cricetomys emini</i>	Rat géant d'Emin	Khumbe	243	
<i>Trynomys swinderianus</i>	Aulacode	Shibiriki	814	
<i>Herpestes naso</i>	Mangouste à longue queue	Mfuki	376	
<i>Manis tetradactyla</i>	Pangolin à longue queue	Kaka muini	512	
<i>Perodictus potto</i>	Potto de bosman	Kikanda	642	
<i>Pan Troglodytes verus</i>	Chimpanze	Kimpezi	624	
II. Oiseaux				
<i>Corythacola cristata</i>	Faisan bleu (Touraco géant)	Mbulokoko	235	
<i>Ceratogymna atrata</i>	Grand Calao à casque noir	Mvondo	172	
<i>Coturnix chinensis</i>	Caille	Kimpavata	240	

Source : Espèces found in atlantic Equatorial forests (ATO 102 WWF)

8. COMMENTAIRES GENERAUX

Les écosystèmes des forêts denses d'Afrique dont notamment la Réserve de Biosphère de Luki en RDC est un maillon important du massif Guinéo-Congolais au dépend duquel les populations riveraines survivent et trouvent les possibilités de développement. La Conférence de Rio de Janeiro (1992) dont le Sommet Mondial de Johannesburg (2002), sur le Développement Durable a relancé l'évaluation et le recentrage des engagements (partenariats) notamment sur le développement de la Conservation des ressources naturelles, la lutte contre la pauvreté, le développement énergétique et agricole ainsi que l'amélioration des conditions de santé et d'approvisionnement en eau potable, a eu le privilège de réveiller la conscience mondiale sur la nécessité d'œuvrer ensemble pour la pérennité de la diversité biologique sur la planète. L'évaluation actuelle de la biodiversité faunique et floristique de la Réserve de Biosphère de Luki est étape cruciale pour s'assurer de son statut réel au regard de la dégradation qu'elle subit afin de proposer les solutions adéquates pour sa gestion durable.

La mise en œuvre de l'approche systémique intégrant les besoins de connaissance de la faune, de la flore et l'environnement physique et humain à travers la démarche complémentaire de récolte des données sur les différents facteurs environnementaux étudiés, conduit en définitive à une base des données fiables pour les nouvelles stratégies de gestion durable qui doivent être mises en place.

Dans les conditions naturelles de son existence à l'endroit où elle est, la forêt de Luki est un système fragile dans son territoire, sa vulnérabilité est de plus en plus accentuée actuellement par l'environnement humain. L'accroissement démographique élevé dans ses proximités est un danger considérable pour ses ressources vivantes et non vivantes et le maintien de la qualité de la vie. Les mouvements incontrôlés des populations pour la chasse, l'agriculture, la cueillette, etc causent beaucoup de dégâts sur la biodiversité. Les prélèvements inconsidérés de tous les jours ont déjà des effets négatifs sur les milieux que les habitants déplorent beaucoup à ce jour. Il s'avère nécessaire pour les habitants de mettre en place des alternatives aux modes d'exploitation abusive, qui soient compatibles avec les principes de gestion durable de la biodiversité au service des intérêts des communautés locales et des systèmes écologiques au niveau national, régional et international. Ainsi donc, une approche participative de gestion intégrée des espaces naturels de la région est indispensable pour valoriser la biodiversité faunique et floristique de la forêt de Luki.

9. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Réserve de Biosphère de Luki en tant que système naturel est une aire protégée importante pour la Conservation de la biodiversité au service du bien-être des générations présentes et futures. Elle constitue un système dynamique qui évolue en interrelations avec les autres systèmes écologiques locaux, nationaux, régionaux et internationaux dont l'ensemble de composantes qui les caractérisent sont indispensables pour le maintien de la stabilité des milieux naturels sur la terre.

L'existence de cette réserve dont la création remonte aux années 1937, marquées par un autre ordre socio-politique, économique et démographique d'avant l'indépendance relativement stable posant jusqu'alors dans une certaine mesure des problèmes de gestion de moindre envergure auxquels les gestionnaires et décideurs trouvaient directement des solutions adaptées afin d'éviter de compromettre les acquis de la volonté mutuelle du gouvernement et de la communauté internationale de sauvegarder la Réserve.

En ce 3^{ème} millénaire, les échelles de grandeur des problèmes liés à la gestion de la biodiversité de la forêt de Luki et à l'environnement humain évoluent selon les tendances critiques. La faiblesse de la gouvernance au niveau des services responsables en la matière de la Réserve aujourd'hui, sous son statut primaire historique de Réserve MAB, fait maintenant que celle-ci n'est pas gérée. En conséquence, on assiste à la dégradation quotidienne, intempestive de la faune, la flore et de leurs habitats caractéristiques suite au développement intensif des activités anthropiques dans la réserve et ses environs. Ainsi, la vulnérabilité de la biodiversité de la Réserve de Luki augmente considérablement en présence de ses facteurs externes dont l'impact à long terme sur l'environnement global risque de se répercuter sur le climat, l'économie, la santé, la conservation et le développement.

La biodiversité floristique et faunique de Luki est riche et extraordinaire. Elle constitue un patrimoine commun de l'humanité au dépend duquel les communautés peuvent bâtir leur civilisation si les compétences nécessaires en matière de gestion durable de ressources naturelles sont renforcées. Dans ce contexte, la mise en place d'un système de gestion cohérent, complet, dynamique et efficace s'impose.

Cette option constitue un choix opérationnel réfléchi qui appelle nécessairement la disponibilité d'un cadre légal et non ambiguë qui doit être mis en œuvre ensemble entre les acteurs concernés, à travers les mécanismes participatifs entre le gouvernement, les partenaires extérieurs, les communautés locales, les ONGs et le secteur privé.

Enfin, la richesse de la biodiversité de Luki est évidente. Les fonctions qu'elle remplit sur le plan local, national, régional et international sont multiples et pertinentes.

La stratégie de sa conservation doit prendre en compte la participation directe des populations au processus. Dans son état actuel d'une absence de gestion caractérisée, on court le péril de perdre l'héritage de Luki. Il est nécessaire de conférer à la zone centrale de Luki un statut de réserve naturelle intégrale pour conserver précieusement cet échantillon intact de la Réserve. Etant donné, la pression qu'elle subit, une conservation isolée de cette zone par rapport à son environnement global donnera plus de chance à la survie de la réserve. Ainsi donc, il est impérieux de concevoir et appliquer son organisation dans le cadre d'un plan de zonage intégré d'aménagement du territoire afin de garantir sa viabilité et soutenir le développement local.

Dans cette optique et compte tenu des réalités actuelles sur le terrain, l'étude de la biodiversité réalisée dans la Réserve de Biosphère, conduit aux recommandations suivantes :

Au niveau du Gouvernement :

1. Que le Gouvernement dote la Réserve de Biosphère de Luki d'un cadre juridique lui conférant le Statut clair afin de protéger l'intégrité de sa biodiversité ;
2. Que le Gouvernement dote la Zone Centrale de la Réserve de Biosphère de Luki d'un cadre juridique lui conférant le Statut spécial afin de protéger l'intégrité de sa biodiversité avec l'implication de la population locale ;

Au niveau interministériel:

3. Qu'une restructuration de l'organe de gestion de Luki soit faite de façon à incorporer les représentants de la population locale tout en clarifiant les attributions de chaque partie prenante ;
4. Que la gestion de Luki soit confiée à une autre institution disposant de l'expertise en matières de la gestion et de la conservation des aires protégées ;
5. Qu'un zonage intégré de la Réserve de Luki soit réalisé à court terme en vue de préciser ses limites de chaque zone ou blocs suivant les points géoréférencés.
6. Qu'un programme de renforcement des capacités des institutions locales (INERA, MAB, etc.) soit établi et mis en œuvre avec l'appui des ONG internationales ;
7. Que le programme d'appui aux populations locales initié par WWF soit financé et exécuté afin d'améliorer la situation socio-économique des communautés locales.
8. Que des arrêtés interministériels ou provinciaux soient pris pour interdire la chasse dans la réserve et la réglementer dans la zone périphérique ;
9. Que des activités destructrices de la biodiversité, à savoir : la carbonisation, le sciage, la chasse, l'agriculture soient interdites dans la zone centrale et réglementée dans la zone de transition ;

Au niveau local:

10. Renforcer la surveillance et le contrôle sur l'exploitation illicite de la biodiversité floristique et faunique dans la réserve de Luki.
11. Qu'un programme de sensibilisation de la population sur la protection de la biodiversité soit mené afin de leur faire prendre conscience sur les menaces qui pèsent sur celles-ci ;
12. Qu'un programme d'écotourisme villageois soit organisé pour valoriser le potentiel touristique de Luki ;

10. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. AUBREVILLE, 1936. La Flore Forestière de la Côte d'Ivoire, Tome 1,2.
2. ERAIFT et WWF – RDC, 2005. Carte de la Réserve de Biosphère de Luki (32.800), Image Landsat 7183/064, Avril 2002.
3. EKODECK, H., 2005, Méthodes d'inventaires de biodiversité en zones de forêts denses.
4. FRECHKOP, S., 1941. Animaux protégés au Congo Belge et dans le territoire sous-mandat du Ruanda – Urundi, Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, Bruxelles, 469 pp.
5. HALTENORTH, T, DILLER, H. et CUISIN, M., 1985. Mammifères d'Afrique et de Madagascar, Delachaux et Nestlé, Neuchâtel, Paris, 397.
6. HERBERT EKODECK, 2005, Méthodes d'inventaires de biodiversité en zones de forêts denses, document de formation, Luki-RDC, 22 p
7. LEE WHITE et ANN EDWARDS : Conservation en forêt pluviale africaine, méthodes de recherche, Paris, 2001, 15-31pp.
8. LUBINI, A. et OHOTO, A., 1989. La Réserve de Biosphère de Luki (Bas-Zaïre). Actes du Séminaire Environnement et Développement durable. Projet pilote MAYOMBE, Brazzaville, 5 – 8 juillet 1989. République Populaire du Congo. PNUD et FNUAP. Unesco – MAB, 109 – 114.
9. MAB, Carte de la Réserve de Biosphère de Luki (32.714 Ha), Echelle : 1/40.000. Document de travail Projet MAB/LUKI.
10. MALDAGUE, M. et MANKOTO, S., 2003. Stratégie systémique appliquée à la gestion de la biodiversité, Cas de la Réserve de Biosphère de Luki (RDC). Texte de la version originale d'un mémoire soumis au XX^e Congrès forestier mondial, Québec City, Canada, intégré dans le Document d'orientation de WWF – CARPE de l'Atelier National organisé du 25 au 26 mars 2005, Boma, Luki, BC, RDC.
11. MBALANDA, PK, 2000. Recueil des textes juridiques en matière environnementale en RDC. Avec la collaboration de Augustin Mpoyi Mbunga et Didier Mopiti Ilanga. Jusdata Editions. Imprimeries St Paul. Kinshasa PARC AFRIQUE, CARPE, ADIE/UNCC-RDC, USAID, 49 – 81. 86 – 88
12. NKOUKA, E., 1989. Connaissances actuelles sur la faune du Mayombe. Revue des connaissances sur le Mayombe. République populaire du Congo. PNUD. Unesco MAB, 137 - 145
13. NSENGA, L.N., 2004. Etude socio-économique dans les villages riverains de la Réserve de Biosphère de Luki, RDC,
14. SERLE, W., MOREL, G.J., HATWIG, 1983. A Field Guide to the Birds of West Africa, Collins, London, 351 pp. SPIAF, 1988. Liste des Essences Forestières du Zaïre.
15. VICAT, JP et GIOAN, P., 1989. La chaîne précambrienne du Mayombe en République Populaire du Congo. Géologie, métallogène, perspectives de développement. Revue des connaissances sur le Mayombe. République populaire du Congo. PNUD. Unesco – MAB, paris, 17 – 45
16. WHITE, L. et EDWARDS, A., 2000. Conservation en forêt pluviale africaine, méthodes de recherche, Wildlife Conservation Society, Multipress, Libreville, 23 – 82 pp
17. WWF – CARPE, 2005. Atelier National. Luki, Réserve de Biosphère, Perspectives d'avenir, du 25 au 26 mars 2005, Boma et Luki, Bas-Congo, RDC

18. WWF – UNESCO, 2005. Atelier National sur la Réserve de Luki, du 25 au 26 mars 2005, Boma et Luki, Bas-Congo, RDC. Luki. Perspectives d'avenir. Rapport Final, 66 pp
19. Comité Exécutif de la Flore du Congo Belge et Jardin Botanique de l'Etat, 1953.
20. Flore du Congo Belge et du Ruanda – Urundi.

11. Annexes.

Annexe 1 : Termes de référence de l'étude

Motivation

Le projet d'appui à la gestion durable et à la conservation des écosystèmes forestiers de la RDC est une initiative du programme WWF en RDC avec l'appui financier de la coopération Belge au Développement. L'objectif principal de ce projet est de promouvoir la gestion durable et la conservation des écosystèmes forestiers en RDC, en favorisant simultanément la sécurisation des recettes fiscales pour l'État et la contribution des activités d'exploitation forestière au développement socio-économique des populations locales. Le programme est construit autour de trois axes principaux: la législation forestière, l'aménagement forestier durable dans des concessions forestières ; et la protection de la réserve de Biosphère de Luki. C'est ce dernier axe qui nous intéresse dans cette consultation.

Selon les études antérieures, les activités anthropiques sont responsables directement et indirectement de l'augmentation de la déprédation faunique et floristique de la réserve, jusqu'à mettre plusieurs espèces en danger de disparition dans cette aire protégée. De même, suivant l'étude sur la gouvernance de Luki et l'atelier national réalisé en mars 2005, la problématique politico légale vis-à-vis la protection de la réserve permettant une affectation claire de la zone centrale n'a pas encore évoluée. C'est donc dans le but d'apporter un appui au processus actuel qui vise à doter Luki d'un cadre légal susceptible d'assurer sa conservation que cette étude sera menée. Il s'agit d'étudier la biodiversité actuellement présente dans la réserve afin de déterminer l'importance et la valeur de Luki sur le plan de la conservation. Il s'agira également d'identifier les grands biotopes présents ainsi que les zones à caractères fauniques et floristiques particuliers afin de déterminer l'importance de Luki par rapport à la conservation nationale et internationale. La confirmation scientifique du caractère particulier de Luki permettrait d'envisager l'élaboration d'un décret confèrent à la zone centrale de la réserve une vocation légale particulière (toute exploitation interdite) permettant de renforcer la protection de cette réserve.

Objectif principal

L'objectif principal de cette consultation est de déterminer la « richesse » de Luki comme site important pour la conservation au niveau national. Il s'agit de définir si Luki doit être préservé tenant compte de sa biodiversité. Pour ce faire, la biodiversité faunique et floristique sera évaluée afin d'apporter des informations nécessaires visant à doter Luki d'un statut susceptible de renforcer sa protection.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette consultation sont:

- Au regard des données bibliographiques existantes, confirmer la richesse floristique par des inventaires appropriés ;
- Déterminer la richesse faunique actuelle à comparer à la liste des espèces figurant sur celle de l'Ecorégion ;
- Faire une évaluation complète de la faune sauvage terrestre de la zone.
- Identifier la présence des espèces phares sur base de la liste des espèces protégées en RDC ;

- Présenter la situation actuelle générale de l'abondance relative des principales espèces fauniques de la zone ;
- Localiser et décrire les grands biotopes présents ;
- Localiser les zones à hauts potentiels fauniques en vue d'un zonage éventuel ;
- Présenter des recommandations pour la protection et la conservation de la réserve dans le contexte de l'exploitation abusive actuelle de ses ressources.

Méthodologie

Cette consultation sera réalisée par l'ICCN, suite à une formation impartie sur les méthodes d'inventaire de la biodiversité, visant le renforcement de ses capacités en cette matière. Afin d'assurer une utilisation efficiente des ressources disponibles et de bénéficier au maximum des connaissances empiriques des populations locales, une méthodologie participative a été retenue pour l'exécution des travaux. Celle-ci sera basée sur trois différentes étapes, à savoir :

1. Enquête auprès des populations;
2. Inventaire floristique et faunique;
3. Pistage

Voici une brève description de ces différentes étapes :

1. Enquêtes auprès des populations

- i. Constituer un échantillon représentatif des villages de l'ensemble de la réserve
- ii. Récolter des informations sur les différents points de vente de gibier et fréquence relative
- iii. Entrevue auprès des populations riveraines des principales formations forestières identifiées, concernant la présence, l'abondance et l'utilisation de la faune.

2. Inventaire floristique et faunique

- Diviser la réserve en différents blocs, permettant d'isoler les principales formations forestières identifiables à l'aide d'une carte produite sur base des images satellites.
- Planification des "recce transects", dans chaque bloc identifié (selon un layonnage systématique).
- Réalisation des tournées de reconnaissance permettant les observations fauniques et floristiques (points GPS des sites observés).

3. Pistage

- Pistage de certains blocs pour localiser les espèces spécifiques avec des chasseurs connaissant bien la zone.

Période et durée

La durée de la consultation est de 6 semaines, soit du 20 décembre 2005 au 30 janvier 2006, soit 30 jours ouvrables, repartis comme suit:

- 5 jours pour préparation de la mission terrain et récolter les données bibliographiques;
- 15 jours pour la récolte de données sur le terrain.
- 6 jours pour analyse des données et rédaction du rapport.
- 4 jours pour présentation, correction et dépôt du rapport final.

Annexe 4 : Quelques images de la forêt de la zone centrale de la réserve de Luki



Vue du paysage forestier de la zone centrael de la réserve de Luki
Photo Nsenga





Soleil ardent sur la forêt verdoyante de Luki
Photo Nsenga



Annexe 5 : Quelques images de fruits et signes



Réserve de Biosphère de Luki / Zone Centrale
Photo originale

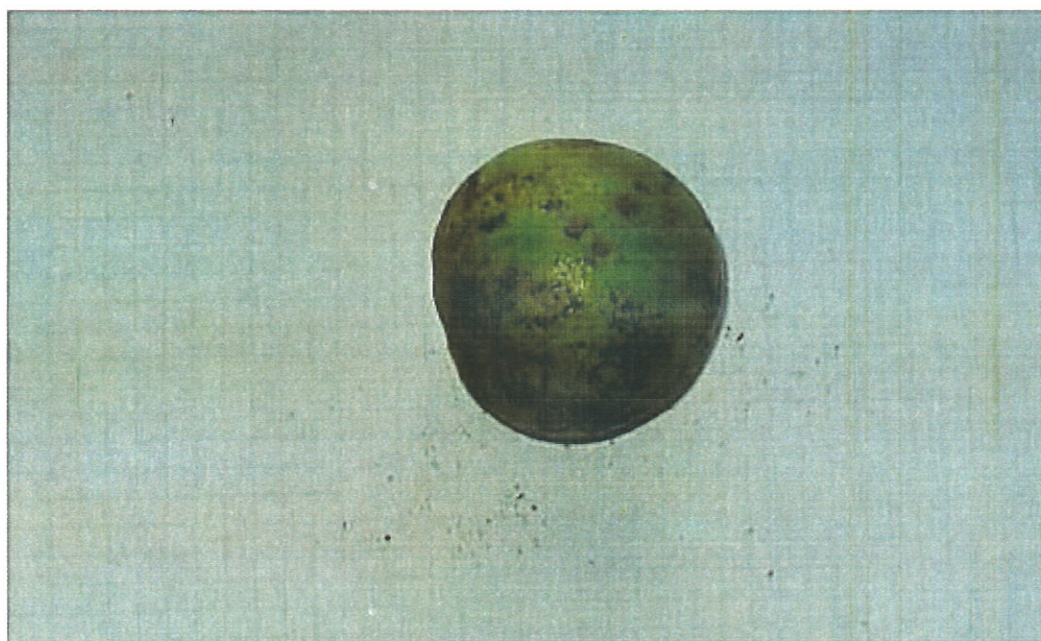


Fig. D : *Brenania fistulosa* (Muandi) : fruit mangé les animaux, récolté
dans la Réserve de Biosphère de Luki / Zone Centrale
Photo originale

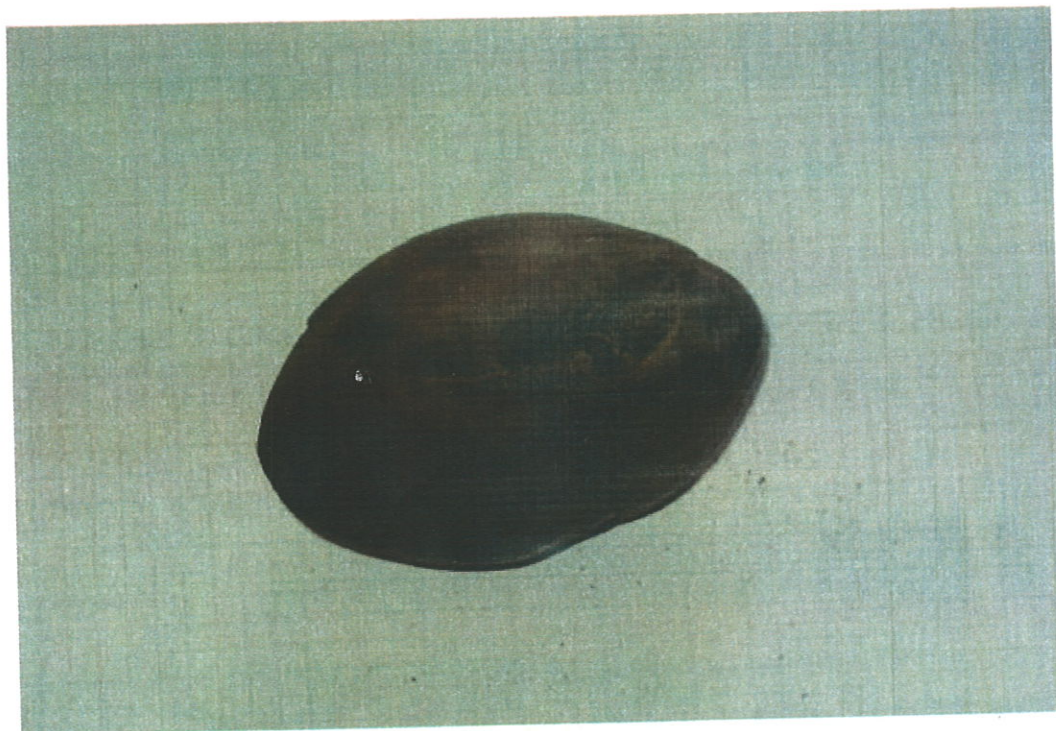


Fig. E : *Autranea congolensis* (Nkungulu) : fruit mangé les animaux, récolté dans la Réserve de Biosphère de Luki / Zone Centrale
Photo originale



Fig. F : *Ganophyllum giganteum* (Nzem bila) : fruit mangé les animaux, récolté dans la Réserve de Biosphère de Luki / Zone Centrale
Photo originale

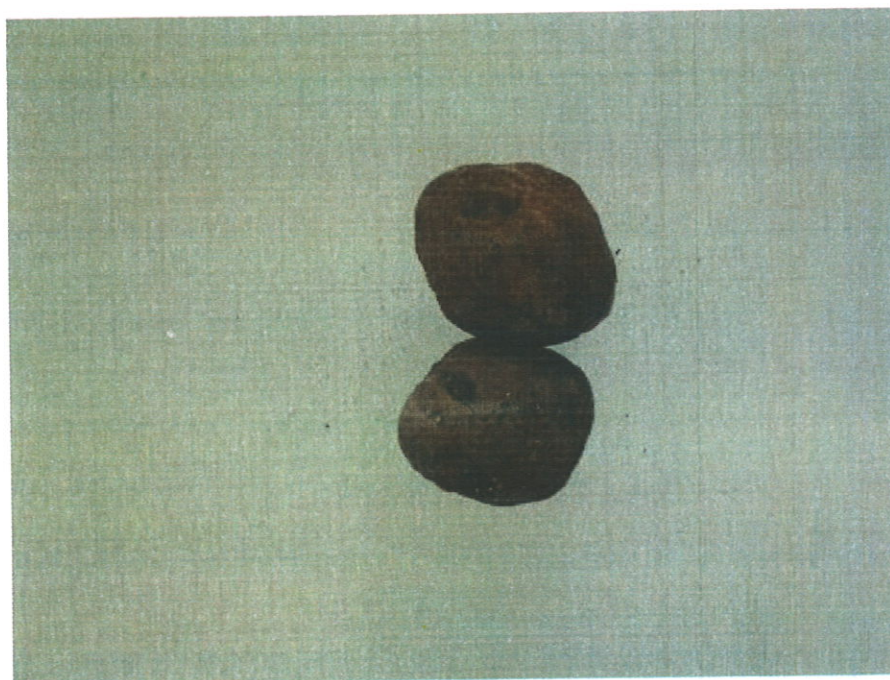


Fig. G : *Antrocaryon nannanii*(Mungongo) fruit mangé les animaux, récolté dans la Réserve de Biosphère de Luki / Zone Centrale
Photo originale

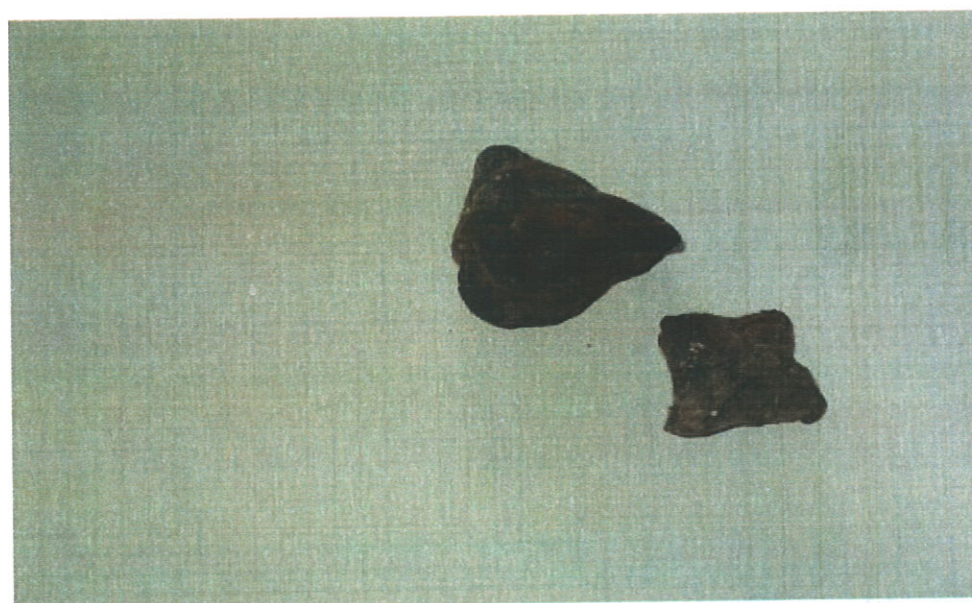


Fig. H : *Oxyanthus speciosus* (Bimbiti) fruit mangé les animaux, récolté dans la Réserve de Biosphère de Luki / Zone Centrale
Photo originale

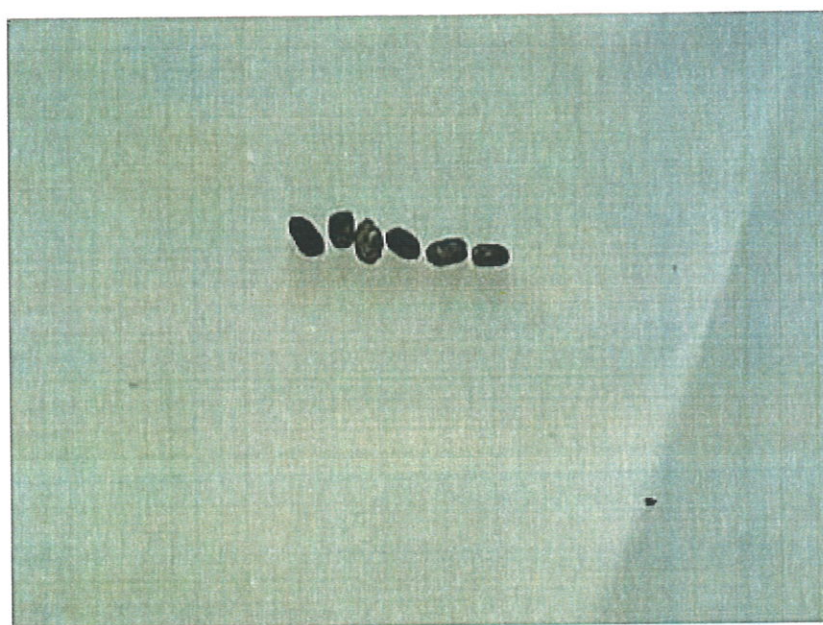
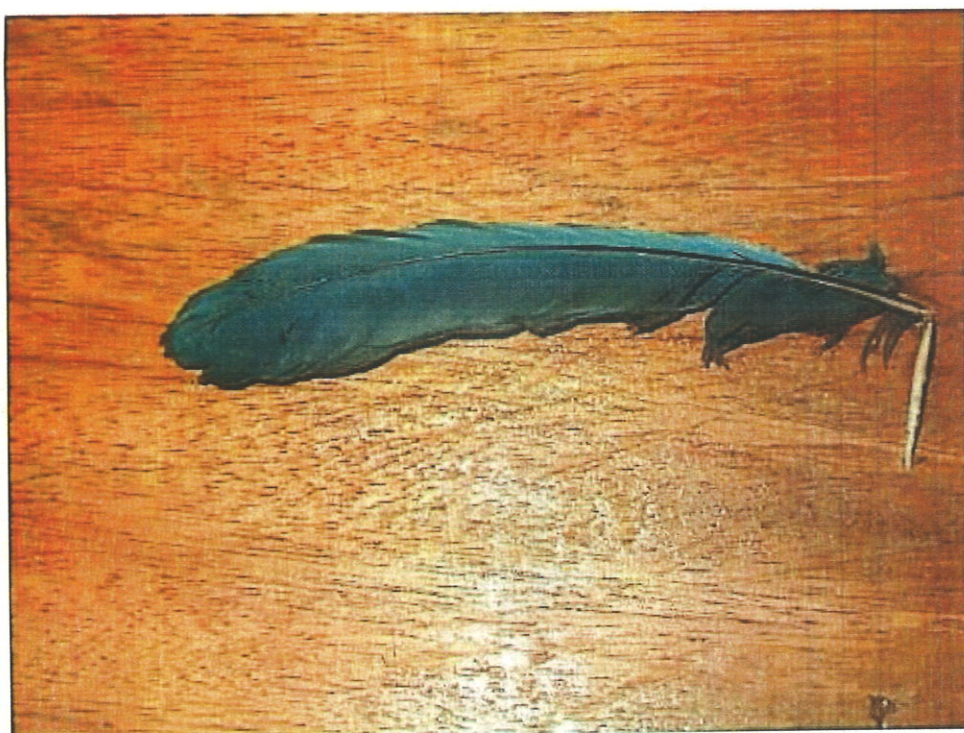


Fig. J : *Cephalophus monticola* (Tsése) : crottes récoltées dans la Réserve de Biosphère de Luki / Zone Centrale
Photo originale

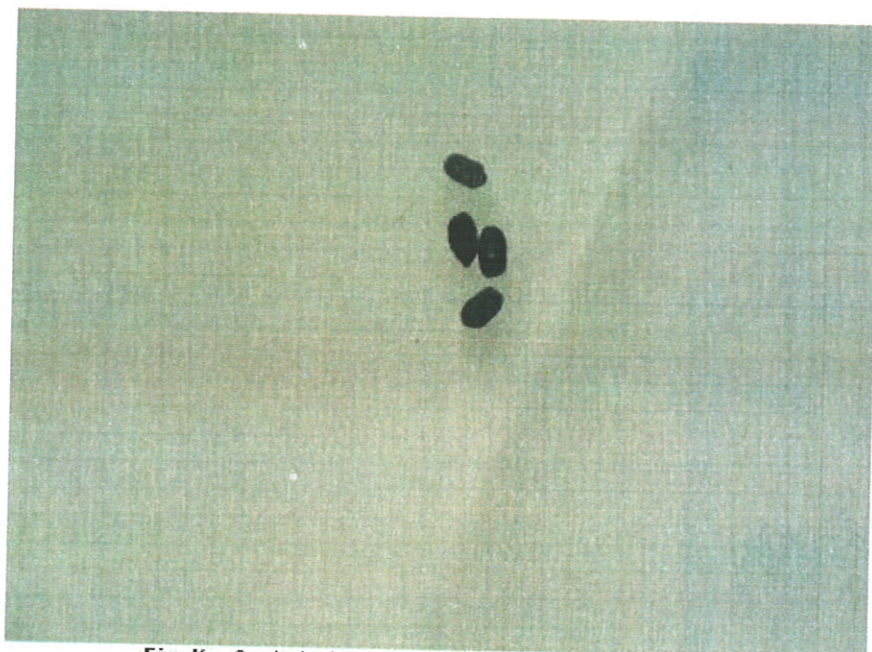


Fig. K : *Cephalophus grimmia* (Tsumbi) crottes récoltées dans la Réserve de Biosphère de Luki / Zone Centrale
Photo originale



Fig. L : *Atherurus africanus* (Ngumba)
Crottes récoltées dans la Réserve de Biosphère de Luki / Zone Centrale
Photo originale

Annexe 7: Questionnaire d'enquêtes sur la chasse dans la Réserve de biosphère de Luki (Modèle de formulaire utilisé sur le terrain)

1. Nom du village : Axe : Territoire : Province : B.C.
2. Date : / /2006
3. Taille de la population :
4. Nom de l'enquêteur :
5. Personnes interrogées : H F
6. Profession : Fonctionnaire de l'Etat Privé
Sans emploi
7. Quelle est votre activité principale préférée ? Carbonisation
Chasse Pêche Agriculture Cueillette
Exploitation forestière
8. Niveau d'études atteint : Primaires Secondaires
Supérieures
9. Année de commercer la chasse :
10. Age du Chasseur :
11. Quels sont les matériels que vous utilisez pour la Chasse ?
Fusil Filet Piège Arc Flèche

Autres
12. Quels sont les animaux que vous préférez tuer dans la forêt ?
Pourquoi ?
13. Quelles sont vos périodes favorables pour la chasse ?
14. Comment faites-vous la chasse ? en groupe seul
15. Pouvez-vous nous localiser l'endroit où il y a beaucoup d'animaux dans la réserve ?
16. Où sont situées les zones des chasses ?
17. Quels sont les sexes d'animaux que vous préférez tuer ?
Mâles Femelles
Pourquoi ?
18. Combien d'animaux pouvez-vous tuer par jour par semaine
par mois

19. Quelles catégories d'â vous préférez chasse ?
 Jeunes Adultes
20. Consommez-vous les produits de votre chasse Oui Non
21. Quelles sont les espèces que vous préférez capturer ?
22. Voudriez-vous faire d'autres activités en dehors de la chasse Oui Non
23. Quels sont les animaux qui vous rapportent beaucoup d'argent ?
24. Etes-vous satisfaits de faire la chasse ?
25. Pour ce mois avez-vous tué combien des gibiers ?
26. Avez-vous des points de vente de gibier ?
27. Qui sont vos clients ?
- clients occasionnels
 - Commerçants itinérants
 - Grossistes
 - Super marché
 - Autres
28. Vos produits sont-ils vendus sur pied ou abattus ?
29. Quel est votre prix de revient par animal de chaque espèce ?
30. Comment ez-vous vos produits de ? Fumaison
 Salaison Boucanage
31. Y a-t-il encore beaucoup d'animaux dans la forêt actuellement ? Oui Non
 Si Oui lesquels ?
32. Quels sont les animaux qui sont devenus rares dans la forêt ?
33. Quels sont les animaux qui ont disparu totalement dans la forêt ?

Annexe 8 : Fiche de récolte de données des animaux chassés (noms vernaculaires)

N°	Nom du gibier en français	Nom en Kiyombe	Mœurs Nocturne ou diurne	Habitat de prédilection